

DÉLIBÉRATION

Conseil d'administration

Séance du 3 février 2026

Délibération
n° -2026
Point 3.1

Point 3.1 de l'ordre du jour

Désignations au sein des commissions de l'université

EXPOSE DES MOTIFS :

A la suite du renouvellement des deux conseils centraux en février 2025, le conseil d'administration de l'université a désigné M. Philippe BERTANI au conseil documentaire, à la commission CITADEL et à la commission des emplois.

Compte tenu de la nomination par décret de M. Philippe BERTANI en qualité de professeur des universités à compter du 11 décembre 2025, il convient de désigner :

- **Un membre du collège B de l'université au conseil documentaire** (Première réunion prévue le 13 février 2026 de 15h30 à 17h ainsi qu'au mois de juin)
- **Un membre du collège B du CA à la commission sur la stratégie immobilière (CITADEL) et à la commission des emplois**

Des appels à candidatures ont été lancés :

- Auprès de l'ensemble des **enseignants et enseignants-chercheurs de l'université du collège B** pour le conseil documentaire. Se sont portés candidats (CV et lettres de motivation joints en annexe) :

M. JALLAT Denis

M. MILAZZO Sébastien

Mme ROSSINI Isabelle

Mme TALAGRAND-REBOUL Emilie

- Aux membres du **collège B du conseil d'administration** pour la commission sur la stratégie immobilière (CITADEL) et la commission des emplois. Se sont portés candidats :

Commission des emplois :

M. DI GIACOMO Alexandre

CITADEL :

M. WAMBST Marc

Mme HARSAN Laura

Rapporteur : Frédérique BERROD

Délibération :

Le conseil d'administration de l'Université de Strasbourg désigne :

- **un représentant du collège B du CA à la commission à la commission de emplois :**
M. Alexandre DI GIACOMO est élu par 4 voix pour (8 votants).
- **un représentant du collège B de l'université au Conseil documentaire :**
Compte tenu d'une égalité entre Mme Laura HARSAN et M. Marc WAMBST (4 voix chacun / 8 votants) et selon les dispositions prévues par la délibération numéro 3.1bis/175 du 4 novembre 2025, ce vote est reporté à la séance suivante du conseil d'administration.
- **un représentant du collège B du CA à la commission sur la stratégie immobilière (CITADEL) :**
Compte tenu d'une égalité entre M. Denis JALLAT et Mme Isabelle ROSSINI (4 voix chacun / 8 votants) et selon les dispositions prévues par la délibération numéro 3.1bis/175 du 4 novembre 2025, ce vote est reporté à la séance suivante du conseil d'administration.

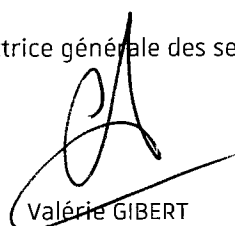
Destinataires :

- Monsieur le Recteur délégué pour l'enseignement supérieur et de la recherche
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

La présente délibération du Conseil d'administration et ses éventuelles annexes sont publiées sur le site internet de l'Université de Strasbourg.

Fait à Strasbourg, le 11 février 2026

La Directrice générale des services



Valérie GIBERT